BnF Gallica

# Mon jubilé : après cinquante années de journalisme (1894-1934) / Urbain Gohier

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Gohier, Urbain (1862-1951). Auteur du texte. Mon jubilé : après cinquante années de journalisme (1894-1934) / Urbain Gohier. 1934.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Urbain GOHIER

# MON JUBILÉ

***Après cinquante années de journalisme***

**(1884-1934)**

8° L2/ n
68836

**PARIS**

**1934**

***Chez l'auteur***

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# DU MÊME AUTEUR

*Paroles d'un Français.*
*Pour être sages.*
*Le Réveil.*
*La Race a parlé.*

*La vraie figure de Clemenceau.*
*La Sociale.*
*Leur République.*
*La Révolution vient-elle ? Sur la Guerre. Contre l'Argent.*
*Complot de l'Orléanisme et de la F.·. M.·.*
*Le nouveau Pacte de Famine.*
*Cassandre ou la Folie des Blancs.*
*Histoire d'une Trahison.*

*Le Peuple du XX^e siècle* (*États-Unis en* 1902).

*La Femme et l'Enfant.*
*Les Bêtes.*

*L'Armée nouvelle. Le Service d'un an* (1896).
*L'Armée contre la Nation.*
*L'Armée de Condé.*
*Les Prétoriens et la Congrégation.*
*A bas la Caserne !*

*Plaisir des Dieux. L'Absolu.*
*Un peu d'Idéal.*
*Spartacus.*
*Le Ressort.*

*La Terreur Juive. — A nous la France ! — Le Droit de la Race supérieure. — Les Protocoles des Sages de Sion.*

**373 fascicules de la *Vieille-France*.**
**47 numéros de la *Nouvelle Aurore*.**
**20 pamphlets. 4.000 articles de Revues et de Journaux.**

Urbain GOHIER

# MON JUBILÉ

*Après cinquante années de journalisme*

**(1884-1934)**

PARIS

1934

Il y a cette année (1934) un demi-siècle que je suis entré dans la presse parisienne, en qualité de rédacteur parlementaire du *Soleil*, premier grand journal politique à 0 fr. 05 centimes.

Le directeur du *Soleil*, Édouard Hervé, qui fut de l'Académie Française, comptait parmi les partisans du prétendant orléaniste, soi-disant « comte de Paris » ; mais la rédaction comprenait des écrivains de toutes opinions, des républicains, des légitimistes, des orléanistes, plusieurs Juifs indifférents ; dans ma vingt-deuxième année, malgré mes succès universitaires et mes parchemins, je n'étais pas pressé de m'embrigader ; en ce temps-là, les jeunes restaient modestes ; ils ne possédaient pas la science infuse, l'infaillibilité des convictions définitives, au sortir de la Sorbonne et l'École de Droit. Et puis, comme en matière de mariage, « on n'a pas trop de toute sa vie pour réfléchir » : je ne suis encore immatriculé nulle part. Comme je ne marchais réellement avec personne, je trouve naturel que personne n'ait jamais marché pour moi.

Durant ce demi-siècle, je n'ai pas cessé d'écrire. *Nulla dies sine pagina.* J'ai collaboré, successi-

vement ou simultanément, à Paris, en province, à l'étranger, aux publications les plus diverses, parfois les plus opposées, du *Soleil*, conservateur-libéral, à l'*Aurore* révolutionnaire, du *Libertaire* au *Figaro*, de l'*Ennemi du Peuple* avec Émile Janvion à l'*Ami du Peuple* avec François Coty, du *Droit du Peuple* rouge au *Courrier du Centre* rose, au *Soleil du Midi* presque blanc, — et j'ai pu le faire sans contradiction, parce que j'ai publié partout mes idées personnelles sans contrainte, sans consigne, avec les seules nuances de style que comportait le changement d'audience, comme j'ai pu varier les nuances de ma parole en exprimant les mêmes pensées, dans des conférences fermées, au Palais de Justice (Cour d'assises et tribunaux correctionnels), à la tribune du *Faubourg* ou sur des tréteaux politiques.

Dans les domaines politique, social, colonial, économique, littéraire, pédagogique, militaire, au mépris des monopoles, en bravant les techniciens et spécialistes, j'ai conçu et lancé des formules et des solutions nombreuses qui ont aussitôt fait du chemin, qui ont été plagiées, pillées, qui ont passé dans la réalité sans que les bénéficiaires en sachent l'origine.

Je peux donc me flatter d'avoir fait *une œuvre*, œuvre d'homme, œuvre de citoyen.

De bons juges, peu suspects de partialité en ma faveur, ont loué souvent mes écrits ; on m'a donné un rang dans la littérature de mon époque. Mais il y a, parmi nous, tant de talents plus brillants, tant de culture, tant d'esprit prodigué, tant de courage au travail, que je ne prétends à nulle préséance ; je rends un hommage sincère à quiconque me paraît égal ou supérieur. On ne m'accusera pas d'avoir occupé la scène, d'avoir usurpé la vedette ou de m'être poussé aux rôles profitables ; je suis

resté volontairement dans l'ombre ; je me suis toujours effacé.

Un seul mérite m'est cher, et je le revendique.

Je n'écrirai pas : je suis *le journaliste*... J'écrirai simplement : je suis *un journaliste* qui, pendant cinquante années de journalisme, n'a jamais tiré de sa profession le moindre avantage direct ou indirect en dehors des émoluments réguliers ; aucune sportule de ministère, d'ambassade ou de banque ; aucun courtage ou pourboire d'entrepreneur, d'industriel, de candidat à quelque contrat de fournitures ; aucune place, aucune « mission » ou « concession », aucun emploi ; aucun ruban rouge, vert, violet : j'en ai fait attribuer, très honorablement, à des confrères ; je n'en ai pas voulu pour moi.

Une fois pavoisé du premier insigne, l'homme est pris, car il veut être « officier » comme Y..., puis commandeur comme Z... ; et pourquoi pas grand officier, comme Hirsch (Hutin) de l'*Écho de Paris* ? J'ai vu, dans un banquet de presse, M. Barthou, ministre, orner gravement du Mérite *agricole* le rédacteur *parlementaire* d'une revue d'*ostréiculture* : quels gages n'a pas dû donner à tous les gouvernements, depuis lors, cet écrivain politique, pour atteindre à la rosette ou même à la cravate ?

Combien de fois, après avoir mené une campagne d'intérêt public, n'ai-je pas eu l'intuition ou la certitude qu'un directeur ou un collaborateur en avait, derrière mon dos, recueilli des avantages importants ! Moi, *jamais*.

Vainement, depuis le Panama jusqu'aux derniers scandales, mes ennemis et les polices multiples attachées à mes pas ont scruté les listes administratives, les carnets de chèques, les correspondances divulguées, les rapports secrets, ils n'ont pu découvrir un manquement à ma règle.

J'ai visité le Maroc en détail sans le faire savoir à la Résidence ! C'est tout dire.

En cinquante années, dont la moitié m'ont offert toutes les occasions possibles, et même avouables, de lucre direct ou de bénéfices indirects, *rien*.

On m'a traité de... sot, en termes plus sévères. J'aurais aimé qu'on me décernât finalement un autre éloge.

Cependant, ni les pouvoirs publics, ni la corporation que j'honore, n'ont pensé à célébrer ce rare jubilé.

D'où l'obligation, à laquelle je cède sans vergogne, de le célébrer moi-même.

On m'a quelquefois donné le titre de « saint laïque ». Je suis fort éloigné de la sainteté ; à aucun moment, je n'ai eu la foi ; j'ai perdu depuis longtemps toute espérance ; j'ignore l'humilité comme la charité. La violence et la constance de mes haines m'interdisent la canonisation. Je me proclamerai simplement stoïque, ascète, puritain, plus blanc que la blanche hermine, et c'est assez pour « ma gloire », comme on disait au XVII^e^ siècle.

En 1896, je terminais par ces lignes un pamphlet *Contre l'Argent* (incorporé depuis dans mon livre *La Révolution vient-elle ?*) :

*Vous voulez vivre ? Vivre, c'est agir ; et l'or est un puissant levier.*

*La misère aussi, qui donne l'indépendance.*

*Il est fort, l'homme qui dispose de quelques millions. Mais il est redoutable, l'homme qui n'a pas de besoins, qui n'a pas de liens, qui n'a pas de crainte, et qui garde une âme ferme, une pensée lucide, l'œil juste et la main prompte.*

*Restez pauvres.*

*Si vous êtes privés des filles d'Opéra, du salut gouailleur des laquais, de l'obsession des parasites,*

*de l'envie des faquins, de la trahison de vos amis, vous ne manquerez pas cependant de quelques satisfactions.*

*Vous sentirez les vivifiantes secousses de la colère et les fortes jouissances du mépris.*

A quarante ans de distance, j'ai le droit de répéter — avec la fierté d'avoir suivi mon programme — que tous mes renoncements ont été payés par les inexprimables joies du mépris.

Quelle décoration bouffonne, quelle confortable sinécure, quelles flagorneries des laquais et des parasites, quelles débauches dégradantes, auraient valu pour moi le droit et le plaisir de cracher en toute occasion mon mépris à la face des coquins et des tartufes, des *Thénardiers* de la presse et des *Delegorgues* de la magistrature ?

* * *

Devant la Commission d'enquête sur les affaires Stavisky, M. Daladier, ancien président du Conseil, a témoigné que la plupart des journaux émargent aux *Fonds Secrets* de tous les gouvernements. Quelques jours après, il était victime d'une agression dans sa propre circonscription.

J'osai traiter le même sujet dans les feuilles de François Coty. Quelques jours après, j'étais presque assommé à la *Maison des Journalistes* par le délégué d'une des gazettes les plus copieusement arrosées.

La presse était unanime à crier son indignation contre M. Daladier. *Fonds Secrets ?* Elle n'en avait jamais entendu parler.

Cependant, au cours de leurs polémiques, les faiseurs d'opinion publique s'accusent mutuellement tous les jours d'avoir touché, de toucher dans les ministères, dans les chancelleries et les ambassades

étrangères, dans les banques, aux caisses des grandes compagnies (du Panama au Métro), chez les corrupteurs isolés (de Cornelius Herz à Zaharoff).

Et tous documentent leurs accusations.

Les premières preuves importantes furent livrées au public par « *la Commission chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama* » : rapport de M. Vallé, député, avec son annexe, rapport de M. Flory, expert (Chambre des Députés, cinquième législature, session de 1893, document nº 2921).

Depuis lors, d'autres enquêtes parlementaires et judiciaires, d'autres rapports officiels, des recueils écrasants de pièces livrées par les chancelleries étrangères et par les archives des grandes banques ou compagnies rançonnées, ont étalé « *l'effroyable vénalité* » de la presse française. On en a, sous ce titre même, composé des volumes.

Il reste certainement des maisons où personne ne touche. Ailleurs, les tenanciers touchent seuls, et touchent gros, sans que la rédaction s'en aperçoive. Ailleurs, la direction demeure intègre, et les rédacteurs se vendent avec précautions. Ailleurs, tout le monde touche et dichotomise. Des incidents tragi-comiques ont éclaté pour « déloyauté dans le partage ».

Les journaux incriminés par un adversaire ou par un jaloux ne manquent pas d'offrir à tout venant l'inspection de leur comptabilité : comme si le caissier portait en recette sur le grand-livre la mensualité de tel gouvernement étranger ou de tel établissement financier !

J'ai vu le syndic d'une puissante corporation mettre un paquet de cinq cents billets de mille francs (qui valaient alors trois à quatre millions de nos francs de banqueroute) sur le bureau d'un directeur « au-dessus du soupçon ».

Un de nos plus brillants confrères, criblé de dettes au moment où le hasard d'une rencontre lui procura les moyens de fonder *son* journal, laissa quelques années plus tard un héritage de douze millions : ni son comptable ni ses collaborateurs, assurément, ne sauraient dire d'où cette manne est tombée.

Lorsque deux bandits orléanistes arrachèrent au malheureux Coty *plus de quatre millions* par un chantage atroce (dont l'idée, naturellement, fut puisée dans le *Nabab* d'Alphonse Davidet), ils n'inscrivirent cette somme ni dans les comptes de leur journal, ni dans les comptes de leurs éternelles souscriptions. Les quatre millions disparurent dans leurs poches.

Multipliez ces trois exemples par cent.

N'importe quelle ambassade ou chancellerie étrangère est fixée.

Lorsque 300.000 mercenaires britanniques, avec une puissante artillerie, écrasaient au Transwaal 30.000 paysans Boërs, dynamitaient et brûlaient les fermes, exterminaient les femmes et les enfants dans des « camps de concentration », le vieux Président Krüger vint solliciter en Europe la compassion des peuples réputés pour leur générosité envers les faibles. Son mandataire arriva chez nous avec 75 millions-or (un demi-milliard d'aujourd'hui) et repartit les mains vides : il avait acquis les sympathies de la Presse, qui ne lui laissa pas un sou.

Mais lorsque le Sultan Rouge égorgeait les Arméniens, c'est le bourreau qui distribuait aux hommes politiques et aux journaux français des millions et des poignées de diamants. Les victimes, ne pouvant payer les sympathies de la Presse, ne trouvèrent que de rares champions. Tous les grands organes, les réactionnaires en tête, mentaient comme un seul Hanotaux.

Anglais et Boërs, Arméniens et Turcs, furent édifiés. Les Anglais et les Turcs l'ont été depuis, à nouveau.

Rappelez-vous le scandale de la *Dresdner Bank*.

Rappelez-vous le scandale des *Emprunts ottomans* grâce auxquels, à la veille de la grande boucherie, la Turquie s'armait avec l'argent français pour soutenir les Empires centraux : des années de guerre *en plus*, des millions de morts *en plus*, pour les pots-de-vin de la Presse !

Ignorez-vous les documents que la Révolution bolchevique a fait sortir des archives de Petrograd pour étaler devant le monde les preuves écrasantes de la vénalité politique et journalistique en France ?

Avant 1914, les *Fonds Secrets* budgétaires ne permettaient pas de grandes largesses ; depuis, au nom de la défense nationale, des sommes énormes ont été allouées à plusieurs départements ministériels et distribuées aux petits amis des ministres ; en vingt ans, une couple de milliards. Des feuilles intermittentes et sans aucuns lecteurs ont reçu, reçoivent chaque année plusieurs centaines de mille francs pour « soutenir » un groupe ou un seul politicien, pour vanter ou pour ne pas combattre une combinaison d'affaires.

Après que les Trestaillons du Vaucluse eurent malmené M. Daladier, — (souvenir et présage de *Terreur blanche*), — je lui écrivis (de Toulon, 24-4-1934) :

*Vous avez levé un fameux lièvre au sujet des Fonds Secrets ; mais il faut avoir le courage d'aller jusqu'au bout.*

*Avec les Fonds Secrets d'État, il y a ceux des banques, des chancelleries, des ambassades étrangères (haute*

*trahison*), *des grandes compagnies, des corrupteurs isolés.*

Vous savez *que la presse française est la plus vénale du monde.*

Vous savez *que sa corruption est à la base de tous les désastres français, politiques, économiques, de tous nos périls extérieurs, intérieurs.*

*Alors, vous n'avez pas le droit de vous taire.*

Nous avons besoin d'un Robespierre, *pour embarquer sur les mêmes charrettes, vers le même échafaud, les scélérats qui complotent l'étranglement de la République et les scélérats qui la souillent.*

*Je suis un des rares journalistes qui puissent se permettre d'aborder ce terrible problème. On vous dit patriote, on vous dit honnête. Soyez donc l'homme d'État capable d'une solution.*

*Si vous vous dérobez, vous périrez avec les autres, et les criminels que vous aurez inquiétés trouveront moyen de vous déshonorer pour annihiler votre témoignage. Ce sera pire que les agressions sanglantes de leurs estafiers.*

Dans une autre occasion, j'essayai encore de galvaniser ce représentant du peuple avec le nom de l'*Incorruptible ;* je lui criai :

*Boncour a les cheveux, vous aurez l'auréole !*

Mais le pauvre homme était au bout de son courage.

A François Coty, j'avais dit pareillement : « Laissez-moi nettoyer la presse ; je suis un des rares journalistes qui puissent le tenter ; vous êtes à peu près le seul patron de grands journaux qui puisse m'en donner les moyens ; balayons d'abord devant notre maison ; nous obligerons les autres à suivre notre exemple. »

Et ces projets utopiques, bientôt connus au

dehors, ne m'ont valu dans la presse aucune popularité... J'allais gâter le métier.

Dans *Figaro* du 27 janvier 1933, et le lendemain dans l'*Ami du Peuple*, je disais :

*On a découvert et publié dernièrement un compte des fonds secrets au ministère de l'Intérieur, pour un exercice budgétaire sous la Monarchie de Juillet. On y a lu des noms d'écrivains qu'on ne s'attendait pas à trouver là.*

*Au jugement de leurs contemporains ils eussent été déshonorés. Ils le sont un peu moins aujourd'hui, car les idées sont plus « larges ». Un homme d'État puissant et cynique, Rouvier, qui distribua si souvent des croix et des sportules*, maintenait un lien entre ces deux formes de la gratitude ministérielle. *Mais sous Louis-Philippe, il existait encore une pudeur chez les gens de lettres et chez les journalistes.*

*Or, une question se pose.*

*Les hommes inscrits sur la liste ne sont plus là pour se défendre. Quelle preuve avons-nous qu'ils ont touché réellement, et que leur nom n'a pas été substitué par le répartiteur officiel au nom des véritables corrompus ?*

*Depuis* 1914, *sous prétexte de « propagande », il a été distribué des sommes immenses à des bénéficiaires inconnus. Certains ministères disposaient de vingt-cinq et même de quarante millions par an pour leurs machinations occultes. Deux milliards y ont passé. Où est allé cet argent* ?

*Quelle tentation, pour un politicien, de s'enrichir, d'enrichir son équipe et de commettre en outre une mystification terrible, en écrivant les noms de quelques honnêtes gens* qui doivent l'ignorer toujours, *en regard des sommes dilapidées !*

*Tel écrivain qui n'a jamais accepté le moindre présent d'un ministère, d'une ambassade, d'une*

*banque, d'une grande compagnie à pots-de-vin, figure peut-être* sans le savoir *sur leurs registres secrets. Et dans cent ans, un dénicheur de vieux papiers informera la postérité qu'il était « vendu ».*

*Nous voulons des garanties pour l'avenir... et des éclaircissements pour le passé.*

Des éclaircissements ! Des garanties ! Je ne suis pas assez naïf pour les attendre.

Un peu plus tard, le 21 mars 1933, j'ajoutais :

*Il y a des États qui inscrivent à leur budget, soit en bloc, soit en divers chapitres, des crédits sous la rubrique* Fonds Secrets.

*Il y a des États qui se font honneur de n'avoir à leur budget aucune rubrique de Fonds Secrets. Mais, par un étrange phénomène, leur gouvernement dispose en secret de ressources considérables, parfois illimitées, pour des besognes d'utilité nationale.*

*Dans la première catégorie figure notre République. Le secret de ses* Fonds Secrets *n'est pas absolu. Nous ne pourrions dire exactement la part de chaque bénéficiaire, mais la liste des bénéficiaires s'établirait sans trop de peine. Il est notoire que des centaines de millions, extorqués aux contribuables sous des prétextes de haute politique, ne servent qu'à des œuvres de très basse politique, ou disparaissent dans les poches des camarades.*

*Dans la seconde catégorie se range l'Angleterre. Même au temps où elle gavait de pourboires fabuleux le cardinal Dubois, digne ministre du duc d'Orléans, Régent, pour qu'il lui sacrifiât les intérêts et l'honneur de la France, il n'y en avait pas trace au budget britannique ; il n'y a pas trace aujourd'hui des sommes énormes qu'emploie si efficacement l'* Intelligence Service...

Mais il y en a traces dans la presse française.

La doctrine de Rouvier, que je viens de rappeler, s'est affermie parce qu'elle est logique.

Le public aurait tort de croire que les décorations et les sportules, *conjuguées et proportionnelles*, sont octroyées de préférence aux amis politiques du Régime ; la bienveillance des amis est acquise ; il vaut mieux acheter la bienveillance des prétendus adversaires.

Dès le temps du Panama (voir le *Rapport Flory*, cité plus haut), les chèques étaient « canalisés », selon le mot de Floquet, aussi libéralement vers les journaux, les écrivains et les « gentilshommes » de l'opposition réactionnaire que vers les journaux républicains. Après le *Temps*, c'étaient le *Figaro*, le *Gaulois*, le pornographique *Écho de Paris* des Simon ben Simon (adopté depuis par les « honnêtes gens »), qui ramassaient le plus riche butin. Quarante ans plus tard, c'est au principal rédacteur du même *Écho de Paris*, le juif Hirsch *dit* Marcel Hutin, que le gouvernement de la République décerne la plus haute décoration dont se soit jamais enorgueillie notre noble profession : la plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Appliquez le barrême de Rouvier.

L'importance et l'influence d'un journal dans la presse française, l'importance et l'influence d'un journaliste français dans la corporation, sont proportionnelles aux avantages illégitimes qu'ils retirent de leur industrie ; pour éviter les périphrases, proportionnelles à leur vénalité.

Le cas de l'*Écho de Paris* avec Marcel Hirsch-Hutin fut le cas de *Figaro* avec son congénère Rosenthal *dit* Jacques Saint-Cère.

Le « Maurras » de la génération précédente, Juif Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, champion du Roy et de l'Église, pilier du Trône et de

l'Autel, amant de cœur de Blanche d'Antigny et des duchesses, ne touchait pas seulement à toutes les compagnies, banques, et dans tous les Panamas de la République ; son secrétaire de rédaction passait chaque mois à la caisse du ministère de l'Intérieur, ouvertement, avec les confrères officieux.

Les insignes gradués de la Légion *d'honneur* correspondant à des participations graduées aux Fonds Secrets, entraînent d'autres profits : riches mariages, accès dans les gros conseils d'administration, réduction ou gratuité publicitaires dans les palaces et chez les fournisseurs, tapissiers, tailleurs, couturiers, bottiers, chapeliers, procureuses.

Les décorations qui se portent ne valent pas, toutefois, les décorations qui se vendent. Le ministre, n'ayant plus dans son tiroir cent mille francs pour un journal ou pour un journaliste, met à sa disposition le ruban, la rosette, la cravate rouges qui trouvent acheteurs immédiatement parmi les enrichis vaniteux et parmi les financiers menacés de poursuites : car ces hochets paraissent indiquer des relations et protections qui font reculer la Justice.

A défaut d'argent comptant, la libéralité corruptrice emploie d'autres moyens : les fonctions bien rémunérées, entourées d'accessoires confortables, dans les châteaux et palais nationaux ou municipaux, dans les bibliothèques, les musées, les théâtres subventionnés, dans les manufactures d'État, dans les asiles, dans les prisons même, et les concessions coloniales à exploiter ou à rétrocéder, servent de monnaie aux gouvernants pour s'assurer le dévouement des gens de plume.

Sans parler des diamants que prodiguait Abd ul Hamid et des colliers de perles que distribue Zaharoff...

Pendant la guerre, on tenait les journaux par la censure. J'ai noté les traits et les exploits de cette

Institution dans un opuscule que reproduit mon volume sur *Le vrai visage de Clemenceau*. Mais la contrainte n'excluait pas les marchés ; Clemenceau lui-même donnait quelquefois à choisir entre la sportule policière et le Conseil de guerre.

Les intéressés choisissaient tout de suite.

*
* *

On avait annoncé que le public, indigné de ce qu'on lui avait fait lire au cours des hostilités, n'achèterait plus un journal en temps de paix. On s'est trompé grandement.

Le rapport de l'expert Doyen sur les *Emprunts Ottomans*, par exemple, ne l'a pas plus dégoûté de la presse que le rapport Flory sur le Panama.

Que demande le peuple, au fond ? Des mensonges.

Il en est gavé, jamais rebuté.

Il n'a de confiance, d'admiration, d'amour, que pour les charlatans, les faiseurs, les escrocs, les histrions, les cyniques.

Un Oustric et son complice, comte Beaupoil de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, un Stavisky et son complice, vicomte de Fontenay, ambassadeur de France, paradent et dominent sur la société française au milieu des applaudissements et des hommages ; avec leurs valets et leurs catins, ils composent le Tout-Paris. Qu'est-ce qu'un honnête homme dans la foule, devant son concierge, devant le magistrat ou le policier ? Moins que rien.

L'idée d'un journaliste — ou de n'importe quel autre citoyen — qui, pouvant se vendre (chaque homme a son prix), ne s'est pas vendu, paraît inconcevable. Pour un ministère Chautemps ou Tardieu, le nom qui ne figure pas sur ses listes figure *donc*, forcément, sur les listes du ministère Herriot ou Laval. Et *vice versa*.

Un peuple a la presse qu'il mérite.

Si la presse française est vénale, c'est que, dans notre beau pays, tout est à vendre.

En 1906, dans *Leur République*, gémissant sur la paille des cachots parce que j'avais été *accusé de ne pas vouloir la guerre* (j'ai été vengé), j'exhumais déjà contre les Français l'imprécation qui souffleta les Romains :

*Urbem venalem et mature perituram, si emptorem [invenerit.*

Depuis trente ans, le mal a décuplé.

Puisque tout se vend, les lois et les arrêts de Justice, les suffrages de l'électeur et les votes de l'élu, la conscience du parlementaire et la conscience du magistrat, — pourquoi la presse ne se vendrait-elle pas ?

S'ils n'arborent pas une toge, une toque, un « baromètre », une sous-ventrière aux couleurs nationales, les entrepreneurs et les rédacteurs de journaux sont des humains comme les députés ou les juges. Il leur faut de l'argent pour vivre, pour jouir de la vie, et d'abord pour garder la « considération » de la populace, impitoyable au pauvre.

Il fut un temps, que j'ai connu, où la rivalité des ambitions, des *passions*, maintenait une sorte de contrôle réciproque et, par conséquent, une relative honnêteté... Ceux de droite surveillaient ceux de gauche, à charge de revanche. Chacun souhaitait, guettait, une occasion de dénoncer l'adversaire et de le flétrir.

Les passions sont éteintes ; à la place des combattants passionnés, il n'y a plus que des mercantis avides. Ils ont reconnu le danger des luttes implacables pour des causes politiques ou morales dont ils ne se soucient point. Dans ce pays de désordre

et d'anarchie, qui ne renferme plus rien d'organisé, ils ont organisé la corruption.

Aux assemblées législatives ou municipales comme au prétoire fonctionne « la combine ». De même que, pendant la guerre, les états-majors militaires et les marchands de canons (Krupp, Schneider, de Wendel) sont convenus de ne pas se faire bombarder les uns les autres, les fabricateurs de lois, de jugements, de boniments imprimés, sont convenus de ne pas porter la bataille dans le domaine des pots-de-vin. *Tabou !* « Tais-toi pour que je me taise. Accusons-nous de trahison contre la patrie ou d'assassinats : blagues et foutaises. Mais ne parle pas du *Métro*, je ne parlerai pas des *Transports en Commun.* »

Pour plus de sûreté, ces grands corps de l'État choisissent des arbitres qui distribuent équitablement, sans distinction d'opinion, les fruits de la corruption entre tous les membres de la bande. Dès lors, on est des frères. Il s'élèvera parfois des conflits sur la répartition ; ils seront vite réglés en sourdine. Le secret de tous est le secret de chacun.

Le vaillant et si curieux *Crapouillot* a publié, cette année, une *Histoire de la Presse ;* Jean Galtier-Boissière explique ou dévoile un grand nombre de faits ignorés de la foule, et qui pourraient lui faire comprendre ce qu'elle n'a pas encore compris. Mais le vieux problème reste posé.

Cette presse vénale et servile est-elle engendrée par la sottise du peuple ? L'abêtissement du peuple est-il l'œuvre de la presse ?

Sans doute, l'action démoralisatrice est réciproque. Le marchand d'alcools frelatés empoisonne ses clients, et les clients *exigent* du poison. Le vice et l'imbécillité des uns impliquent le vice et l'imbécillité des autres et les aggravent sans relâche.

Les débitants de feuilles imprimées, quelles que

soient leur ignorance ou leur dégradation personnelles, vendraient aussi volontiers de la vérité que du mensonge, aussi volontiers de la littérature décente que du scandale et de l'ordure, si le consommateur en réclamait.

Le consommateur *n'en veut pas*. C'est de scandale, d'ordure et de mensonge qu'il se repaît. Il redoute la vérité, il la hait ; quiconque tente de la lui présenter, il l'abomine, le lapide ou, résolument, l'ignore.

Je rappelais tout à l'heure le rôle de la Censure pendant la guerre, et je renvoyais le lecteur aux pages que j'y ai consacrées. Mais la Censure était presque superflue. Le peuple pressentait la vérité ; souvent il la voyait de ses yeux ; il aurait mis en pièces l'honnête citoyen qui eût essayé de la lui exposer, de la lui expliquer.

Il dégustait les mensonges évidents, grossiers, meurtriers qui lui coûtaient chaque jour des flots de sang et qui lui préparaient un infini de misère.

Il applaudit avec enthousiasme aux harangues officielles, aux éloges académiques, aux oraisons funèbres qui chantent les vertus privées, les mérites civiques, les exploits de coquins notoires, d'imbéciles vérifiés, de sales débauchés, de monstrueux criminels, dont il a contemplé l'ignominie, la scélératesse, dont il paie les crimes de son argent et de sa propre chair. Il leur élève des statues ; il en fait ses oracles, ses idoles. Il collabore à la confection de cette fausse Histoire qui empoisonne générations après générations, et qui anéantit les leçons de l'expérience.

La corruption de la presse et sa servilité sont les conditions nécessaires et les résultats de la dépravation générale.

Le directeur d'un grand journal répétait cette

consigne à sa rédaction : « Il ne doit pas paraître dans nos colonnes une ligne qui ne rapporte. »

Il aurait pu ajouter que beaucoup d'articles supprimés rapportaient bien davantage. Le silence est d'or. Une foule de crimes contre la chose publique et de crimes contre des particuliers demeurent ignorés, impunis, parce que les criminels ont payé leur tribut. Les criminels... ou même les familles, les associés d'une victime compromettante.

Jadis, un puissant journal « d'informations » aurait sacrifié n'importe quelle chance de gain pour dévoiler un secret couvert par son concurrent. Aujourd'hui, l'entente est établie, la discipline observée, la recette partagée, quelquefois par l'entremise et sur les instances du gouvernement.

Ce fut un cas deux fois édifiant que : d'abord la ruée de tous les tenanciers de journaux contre l'entreprise de presse à bon marché suggérée à François Coty (j'y reviendrai plus loin) ; ensuite, la signature de la paix, sur un coup de téléphone du Président du Conseil. On n'imagine pas, trente ans plus tôt, Drumont, Rochefort, Cassagnac, Vacquerie et leurs confrères « obtempérant comme un seul homme » à l'ordre d'un ministre.

Voici deux exemples de crimes soustraits à la connaissance du public français par une consigne sévère, appuyée de raisons sonnantes :

— le meurtre d'Albert Ier, roi des Belges (démontré en Angleterre par le lieutenant-colonel Graham S. Hutchinson dans son livre *Your Verdict* ?) ;

— le meurtre du marquis de Bernis, écuyer de la dame Chiappini-Mecklembourg, soi-disant « duchesse de Guise ». Le soi-disant « comte de Paris », dauphin d'*Action Antifrançaise*, ressemble au feu marquis comme le fils Dutasta ressemblait à Clemenceau. C'est pourquoi les royalistes l'appellent « le petit Bernissieux » (Pernicieux). ou encore,

à cause de ses origines mecklembourgeoises, le petit mec-en-bourgeois. La nature se plaît à ces jeux indiscrets. Ainsi quelques gouttes de « sang bleu » (!) couleraient tout de même chez la descendance du cocher Lacroix et du sbire Chiappini.

On mesure aisément la portée politique de ces deux faits, s'ils étaient commentés devant les foules.

Un bon exemple de la méthode suivie dans la presse réactionnaire est celui-ci.

L'*Action Antifrançaise* menait une furieuse campagne contre la *Banque Industrielle de Chine* pour atteindre les frères Berthelot, l'un sénateur, l'autre Éminence Grise aux Affaires Étrangères.

Un jour, la campagne s'arrêta net... Dans la suite (1er juillet 1924), cette lettre fut placée sous les yeux du public, avec la signature :

Aux directeurs de la **Banque Industrielle de Chine.**

Messieurs,

Comme suite à *l'entretien que j'ai eu hier avec M. Mignot*, j'ai l'honneur de vous demander d'effectuer pour mon compte les opérations suivantes :

1° — *M'ouvrir un compte de chèques* (qui doit porter le n° 33.118 et être créditeur d'intérêts à 4 %). Je vous remets à cet effet les deux cartes signées par moi.

2° — *Virer à mon compte*, comme première opération, la somme de **200.000 fr.** (deux cent mille francs).

. . . . . .

Je vous fournirai dès que possible les renseignements nécessaires pour la mise au nominatif que j'envisage des 9.600 fr. de 6 % 1920, et des 80 obligations *Crédit National*. Il est possible que je laisse au porteur les 80 obligations *Crédit national* seules.

Ces titres seront à placer en dépôt sous mon dossier. Vous voudrez bien m'en remettre récépissés.

Vous trouverez aussi dans la feuille orléaniste, numéro du 6 avril 1922, la clé de ses rapports avec la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, du Juif de

Hongrie Horace Finaly. (V. la *Vieille-France*, nº 366, p. 8.)

* * *

Le nom de François Coty, cité tout à l'heure, amène quelques éclaircissements sur un fait qui fut, de 1924 à 1934, le secret de Polichinelle.

En 1923, comptant plus de soixante ans d'âge et quarante ans de services professionnels, je me préparais à une retraite cénobitique dans mon vieux Berry, lorsque François Coty, riche industriel, me fit une proposition inattendue.

L'ambition lui était venue de « se mettre dans » la politique et le journalisme. Il croyait pouvoir servir notre pays, et faire un meilleur emploi de ses quinze cents millions en éclairant le peuple qu'en défrayant une écurie de courses ou le corps de ballet. Il était doué de quelques facultés remarquables, et de plusieurs défauts qui devaient les annuler; il était dénué de culture et de tous moyens d'expression.

Il avait ce que je n'avais pas : l'argent.

J'avais ce qui lui manquait.

Il m'offrit une association.

J'eusse été bien fou de ne pas l'accepter.

Mes livres portaient en épigraphe la devise de tout mon effort : « *Garder une patrie, refaire un peuple.* » Après quarante années de labeur enragé, j'allais disparaître impuissant et déçu. Le destin m'apportait une chance inespérée de jouer ma dernière partie avec plus d'atouts que je n'en avais jamais eu. François Coty me promettait, me garantissait ma revanche et l'accomplissement de mon programme : *Garder une patrie, refaire un peuple !* J'avais encore assez de forces pour marcher ; je marchai.

Je n'avais pas même le droit de me dérober. Notre raison d'être, quand nous croyons avoir des idées utiles, c'est de les répandre ; et nous ne pouvons jamais le faire à nos frais, puisque nous n'avons pas *des millions ;* il faut donc le faire avec les millions de ceux qui en ont. Est-ce avec l'argent de leur tirelire que les scélérats orléanistes publient leur infâme « papier » ? M. Cachin, l'*Humanité ?* M. Buré, l'*Ordre ?* Et cætera. Leurs journaux sont financés par des gens dont ils servent la cause et les desseins. Alors ?

Est-ce avec l'argent de sa tirelire, ou avec l'argent de Cornelius Herz, que Clemenceau publia *la Justice ?* Quelle différence entre Cornelius Herz et Stavisky ? Cependant, grâce à *la Justice*, Pelletan et Pichon devinrent ministres ; Millerand, président du Conseil, président de la République ; Clemenceau, dictateur, Père de la Patrie... Du moins, l'argent de Coty était propre.

D'autre part, une raison partisane fortifiait la raison patriotique et les raisons morales.

Du jour où Coty-le-Milliardaire avait acquis *Figaro* et dévoilé ses projets, la sinistre Maffia d'*Action Antifrançaise* avait dressé ses batteries. L'exploitation des Finaly et des Cahen (d'Anvers), des Douairières et Bacchantes, des *Snobs* et de la *Fleur des Pois*, ne permettait qu'une vie précaire au libelle sorti du bidet de la fille D..., comtesse de Loyne (*diams et perlouses, pretium stupri*).

(C'est à propos de ladite comtesse que je baptisai Jules Lemaître, grenadier tardif, *le Vieux de la Vieille.* La mode était aux surnoms. De la même veine, et dans un sentiment d'équité, je nommai M. Arman Caillavet, mari d'une certaine Égérie, *Conservateur du collage de France.*)

La caisse de Coty, c'eût été le Pactole.

L'assaut fut décidé, mené de main de maîtres,

et dura six ans ; les assaillants avaient publié leurs exigences : *dix millions par an.* A ce prix, Coty serait Monk, avec une clé de chambellan, et ses femmes auraient tabourets à la Cour. Tous les ducs, les vidames, toutes les marquises, les comtesses, les baronnes, furent lancés en vagues successives, inlassables, contre la vanité du parvenu.

Mais j'étais là.

J'avais vu le Boulangisme, la République à deux doigts de sa perte (27 *janvier !*), ce qu'une poignée de conspirateurs avaient su faire dans le pays avec les cinq ou six millions de la duchesse d'Uzès (trente à quarante millions de nos francs-papier). Je pouvais prévoir ce qu'accompliraient avec les dizaines, bientôt les centaines de millions extorqués à Coty, les chefs audacieux, cyniques, diaboliquement intelligents, retors, impitoyables, constants dans leur dessein, de cette Association de Malfaiteurs camouflée en parti politique.

Dix ans, j'ai lutté avec des alternances de plein succès et de retraites « sur des positions préparées d'avance ».

Je donnerai un échantillon des avertissements que j'adressais de temps en temps aux émissaires de la bande. Ces gentilshommes les acceptaient d'ailleurs de très bonne grâce. (Voir aux annexes, page 44.)

Pendant dix-huit mois, je dus céder la place. Je disparus au Maroc, comme j'avais voyagé aux États-Unis lorsque l'*Aurore* me fut arrachée par la félonie des profiteurs dreyfusards. (Voir l'*Histoire d'une trahison.*)

Puis Coty revint me chercher. Il était réduit à reproduire, comme nouveautés, mes vieux articles. Il ne pouvait pas plus se passer de ma plume et de mes avis que je ne pouvais agir sans ses journaux. En me rappelant, il précisa *qu'il était ruiné*, qu'il ne m'offrait plus de traitement, qu'il me dédom-

magerait « quand il aurait réédifié sa fortune » (!) Il m'inspirait une pitié infinie.

Je me hâtai de couper les ponts et d'envoyer, signé par Coty, à l'aventurier Chiappini-Mecklembourg, soi-disant « duc de Guise », un irrévocable coup de pied au derrière.

J'ai peut-être, ce jour-là, provoqué l'arrêt de mort de mon collaborateur. On a trouvé mieux que l'espagnolette et le mouchoir du dernier Condé. Les traditions de l'Orléanisme sont invariables, mais les méthodes se perfectionnent.

J'ai plusieurs fois établi — (en dernier lieu dans *La Vraie figure de Clemenceau*) — pourquoi je puis me vanter d'avoir sauvé la République au temps de l'affaire Dreyfus en *imposant* à mes compagnons d'armes la seule tactique de victoire, vérifiée par l'événement, alors que nous étions près de la défaite.

Je me vante d'avoir sauvé encore la République en privant les factieux orléanistes du trésor — un moment prodigieux — qui leur eût procuré le triomphe *infailliblement.*

C'est l'explication de la haine fangeuse qu'ils manifestent contre moi.

Les quatre à cinq millions qu'ils ont tirés du malheureux Coty par des moyens affreux, et qu'ils emportaient en marchant sur la pointe des pieds pour échapper à ma vigilance — (mais je n'ai pas, moi, les oreilles obstruées par le pus) — les ont maintenus à flot ; ils ne suffisaient pas pour une action de grande envergure.

On l'a bien vu, sans le comprendre, au *Coup manqué du 6 février.*

L'argent que j'ai pu obtenir de François Coty, je l'ai employé à répandre sur la France un chef-d'œuvre de polémique, la *Nouvelle Aurore* (deux millions et demi d'exemplaires en 47 numéros), pour fomenter la haine et le dégoût des prétendus

« d'Orléans », ces modernes Borgias, et de leur exécrable équipe.

Je n'attends pas plus de récompense ni de reconnaissance du Régime en 1934 qu'en 1902. A soixante-douze ans, qu'est-ce que j'en ferais ? J'ai dit, au début de ces Notes, quelle unique satisfaction je demande à la vie : on ne peut pas me l'ôter.

*
* *

Revenons à la presse.

Pour *garder une patrie, refaire un peuple*, il faut exercer une puissante action morale et politique en dehors des politiciens, malgré les politiciens, contre les politiciens. C'est-à-dire qu'il faut des journaux.

*Figaro* est une gazette pour les oisifs, pour les dames de luxe, pour un petit monde qui ne compte pas dans la vie nationale. Le titre de « directeur de *Figaro* » flattait Coty comme il flatte ses successeurs, le Juif Wertheimer ou le Roumain Cotnaréanu. Je le considérais comme un poids mort, propre seulement à susciter la défiance du peuple.

Alors, nous fondâmes l'*Ami du Peuple*.

Le titre fut emprunté de Marat par M. Paul Bourget.

J'en refusai la direction, qui me paraissait réclamer de plus jeunes épaules. Et parce que je n'étais pas sûr de pouvoir le faire à mon gré.

Les rédacteurs et collaborateurs des journaux Coty, dont le labeur fut immense, savaient bien quelle influence régnait dans les coulisses, et quelle plume écrivait les articles que recopia — fabuleux *pensum !* — si longtemps Mme Henriette Coty, que dactylographia vers la fin l'irremplaçable Mlle T... Mes « papiers » tapissaient les murs de Louveciennes.

J'avais dit à Coty :

« Dans ce pays-ci, tout est à vendre ; avec votre fortune, vous achèterez les états-majors ; nous atteindrons la masse avec un journal *à deux sous*, en face des journaux *à cinq sous*. J'ai débuté dans la presse chez Édouard Hervé, qui fit le premier grand journal politique *à un sou* en face des journaux *à trois sous*. Le cas est pareil. Mais vous aurez affaire à d'autres adversaires, parce que la presse n'est plus aux mains des journalistes ; elle est aux mains des gens d'affaires, c'est-à-dire de forbans qui ne se laisseront pas dépouiller de leur Klondyke. Ils pourraient gagner loyalement un ou deux millions par tête et par an. Ils en gagnent dix, vingt, quarante, par l'exploitation intensive du public et des journalistes. Vous annoncerez, vous, que vous ne voulez pas faire de bénéfices dans une profession qui doit être un apostolat. Vous rendrez au public les centaines de millions que se partagent indûment chaque années les industriels de presse. Et vous allez voir le succès. »

Il fut foudroyant, le succès.

Il aurait été consolidé, quadruplé, si la production du journal nouveau s'était appuyée sur une nouvelle organisation de la vente.

En même temps que l'*Ami du Peuple* coulait la presse vénale à cinq sous, des *Messageries nationales* devaient supplanter les *Messageries Hachette*, dont le monopole supprime en fait la liberté de la presse.

Nous y courions à grande allure. Pour arriver à *refaire un peuple*, nous allions préalablement *refaire une presse*.

En vue du port, tout sombra.

Je ne m'infligerai pas l'écœurement de redire les causes, d'exposer de nouveau les trahisons des faux amis, les machinations des ennemis, le désordre

et l'invraisemblable gabegie, les erreurs et les défaillances d'un homme qu'accablaient ses peines intimes et que terrassait la grande crise économique.

François Coty est mort.

Et le très humoristique *Bulletin de la Société des Gens de Lettres* (nº 7 de 1934, p. 393) a enregistré son trépas en tête de la rubrique nécrologique :

LES ÉCRIVAINS QUI DISPARAISSENT

I. *Les écrivains français.* M. François Coty.

Symboliquement, le ménage Cotnaréanu, maître de *Figaro*, a fait disparaître de la liste des anciens directeurs le nom de celui qui jeta dans ce gouffre une centaine de millions, pour y rétablir le nom du petit Calmette qui donnait à ses collaborateurs l'exemple et le conseil de la plus effrontée corruption : quoi de plus clair ?

Et j'ai subi encore une déception, la pire, la dernière.

*
* *

Il reste à traiter une question professionnelle.

L'envie, qui est un vice national, devient une plaie chez les gens de plume. Mon rôle auprès de Coty a été « blâmé » par quelques individus qui n'ont vraiment pas qualité pour s'ériger en juges.

Du point de vue politique et du point de vue moral, j'ai montré l'excellence, le haut mérite de ma conduite.

Du point de vue professionnel, je la proclame irréprochable. J'ai pris bien des fois la mesure de ces fainéants, de ces incapables, qui s'embusquent dans les cafés derrière des piles de soucoupes, et

qui décrient les hommes d'action comme les stratèges d'estaminet décrient les combattants.

Quand j'ai repris le harnais à soixante ans passés pour une dernière aventure, ces bons confrères auraient préféré voir « le vieux lutteur » abattu, traînant son amertume dans la gêne, et peut-être sollicitant leur générosité. Ils auraient parlé de moi avec une pitié insultante, auraient admis ma vieille gloire au Panthéon des ratés, auraient fait une collecte pour mon soixante-dixième anniversaire. Bonnes âmes ! Tartufes !

Eh bien, moi, jadis professeur, journaliste toujours, j'ai fait auprès de Coty mes deux métiers ; j'ai été son professeur, dix années, en toutes les matières dont je possède les diplômes, et j'ai pratiqué le journalisme sous toutes les formes, en le lui enseignant à toute occasion.

J'ai trouvé ces tâches plus honorables que les petits courtages, petits chantages, petits maquerelages, que les petites escroqueries, petites filouteries, petites grivèleries auxquels je ne suis jamais descendu et qu'on m'eût généreusement pardonnés pour m'induire à l'indulgence mutuelle.

Je pense que les honnêtes gens m'approuvent.

*Dans l'espoir de refaire la France*, j'ai pu avaler quelques couleuvres...

Ce qui choque aussi la délicatesse de mes censeurs, c'est d'avoir trouvé la signature de Coty au bas de mes articles.

Qui donc était dupe ?

Nous avons connu jadis les romanciers Causse et Vincent qui constituèrent *la firme Pierre Maël.*

Mon collaborateur et moi, qui ne nous appelions Coty ni l'un ni l'autre, avons constitué *la firme Coty.*

Mon collaborateur apportait la signature et l'ar-

gent qui me faisait défaut. J'apportais le reste, qui lui manquait. C'était régulier.

Je comprends la haine et les vengeances dont me poursuivent les tenanciers de grands journaux, car ils ont un moment tremblé.

Je ne comprends pas la haine et la rancune des journalistes lancés contre moi par leurs patrons. Je leur préparais l'existence confortable, la sécurité, la dignité de leurs confrères d'Angleterre et d'Amérique, bien payés, bien défendus. Mais les nôtres ont la « mentalité » des pauvres ouvriers qu'un exploiteur excite à détruire l'outillage perfectionné dont il redoute la concurrence.

* * *

D'une génération à l'autre, il n'y a pas de lien, pas de pont ; la vie animale continue, les instincts ne changent pas ; la brute humaine est la même aujourd'hui qu'au temps des Pharaons ; mais il se produit un état d'*incompréhension totale* entre les hommes de deux siècles ou même de deux demi-siècles consécutifs.

Les mêmes mots n'ont plus le même sens ; les mêmes idées n'ont plus la même valeur. Les doctrines morales, les conceptions sociales, les goûts et les admirations en fait de style, d'éloquence, de peinture ou de musique, établis et professés par les contemporains de Louis XV, deviennent odieux ou ridicules pour les contemporains de Louis-Philippe ; le Français d'avant-guerre est étranger au Français nouveau comme un Japonais à un Cafre.

Dans une causerie au *Faubourg*, je venais de dire que : « à la fin du XIX^e^, nous étions individualistes et libertaires à la façon de Clemenceau »; un jeune journaliste, secrétaire de rédaction dans une maison bien parisienne, ricana dans l'oreille de son voisin,

qui était par hasard mon ami : « Qu'est-ce que ce vocabulaire ? *libertaire*, *individualiste*, qu'est-ce que cela signifie ? Où le bonhomme prend-il ses mots ? Y comprenez-vous quelque chose ? »

Voilà. C'est pourquoi la sage nature nous supprime : les frottements deviendraient trop rudes.

A la fin du siècle dernier, après la grande bataille dreyfusiste, on me prêtait une influence, des ambitions, et ce que les simples d'esprit appellent « un avenir » : l'espoir d'un bel enterrement.

Les officiers supérieurs m'apportaient, pour mes campagnes de l'*Aurore*, des dossiers contre leurs généraux ; des curés de grandes paroisses me promettaient un *courtage magnifique* si j'obtenais pour eux l'opulent évêché de Lourdes ; des citoyens sans nombre me demandaient une place, une apostille ; cinq circonscriptions m'offraient (pour 1902) un siège parlementaire ; enfin tout le monde avait de moi et de mes possibilités l'idée la plus fausse, assez flatteuse.

Quelques années après, je n'existais plus.

Il avait suffi que le Pouvoir Juif prononçât contre moi le *Grand Anathème* et décrétât ma suppression.

Le prétexte était que mes campagnes contre les états-majors de faussaires et de traîtres, contre les Henrys et les Esterhazys, contre les abus qui faisaient de la caserne un égout et un bagne, ayant servi la cause du capitaine Dreyfus, pouvaient faire suspecter le pur patriotisme et le fervent bellicisme d'Israël.

La raison véritable était qu'on venait de reconnaître une méprise. On avait cru trouver en moi un instrument du *Grand Dessein* juif ; on s'apercevait que j'étais uniquement, inflexiblement, *un révolutionnaire*, et qu'on n'achèterait pas ma servilité comme on avait acheté celle de mes compagnons.

« *Assez !* » ordonna Joseph Reinach, de Francfort, dans *Le Siècle* d'Yves Guyot (c'est le titre même de son article).

L'*Aurore* me fut arrachée. On publia que je m'étais tué ; d'autres fois, que j'avais acquis un *ranch* dans le Far West. On assassina ma mère à mon foyer. Il fut défendu d'imprimer mon nom, de citer mes articles, d'annoncer mes livres. Les camarades que j'avais dans les rédactions m'avertissaient : « ils avaient préparé une chronique, ou mis en pages des échos sur tels de mes ouvrages ; un ordre formel de Reinach (*Temps*, *Figaro*, etc.) les avait fait enlever. Lors d'un procès d'assises (*Pioupiou* de l'Yonne), mon avocat trouva dans le dossier un télégramme de Reinach au procureur de la République : « Vous le tenez ; ne le ratez pas ! Écrasez-le. » Ce Reinach n'était rien officiellement, pas même député ; il donnait directement des ordres à la magistrature au nom d'Israël ; le peintre Gervex, en un grand tableau, l'avait montré assis dans son fauteuil, dictant ses volontés à Waldeck-Rousseau, Président du Conseil, debout et respectueux.

J'eus alors le sentiment très net que je n'avais pas contribué à la victoire dreyfusiste exactement selon mes plans. La France avait de nouveaux maîtres.

Au *Petit Parisien*, où je fournissais chaque semaine une chronique politique pour le magazine *Nos Loisirs*, Jean Dupuy, directeur, ministre, chef de la tribu des Dupuy-Browne-Polignac, demande à son secrétaire général Charles Sauerwein : « De qui sont ces articles ? Charmants, tout à fait bien. — De Gohier. — Vous dites ? — D'Urbain Gohier. — Alors, vous voulez me mettre la Juiverie sur les bras ? Si jamais vous imprimez son nom, je vous f... à la porte. » Témoignage de Sauerwein en personne.

Au *Matin*, Bunau-Varilla fait disparaître ma signature. Je demande une explication. « Vous savez, mon petit (*sic*), on ne fait pas tout ce qu'on veut. — Mais, monsieur, vous dites que votre fauteuil vaut trois trônes ; vous télégraphiez vos éloges et vos blâmes aux souverains... — Oui, oui ; mais les Juifs... »

Au *Journal*, où j'ai écrit tant de pages que j'aime (des échantillons forment le volume *Pour être sages*), arrivent MM. Dreyfus, du Consistoire Israélite, qui exigent mon éviction. Et je suis évincé par les soins de F.-J. Mouthon, ténébreux personnage sorti du *Matin*, qui avait gagné la direction du *Journal* en écrivant contre le *Matin* le pamphlet *Du Bluff au Chantage*.

A peine suis-je installé auprès de François Coty, que survient M. Bicart-Sée, ambassadeur du Kahal, suivi de M. Bernstein, auteur dramatique : « Quoi ? Urbain Gohier chez vous ? Alors, c'est la guerre ! » Il faut que Coty s'excuse, donne des assurances, énumère les nombreux Juifs qu'il appointe dans ses usines, dans ses journaux, dans ses conseils d'administration, et qui répondent de ses sentiments...

Comme le Corse était orgueilleux, il ressentit l'humiliation. J'en profitai pour l'aiguiller dans la voie que Ford avait misérablement désertée. Le dénouement fut pareil : un jour, Coty — sans me le dire — télégraphia sa capitulation définitive au *Congrès Mondial Juif* qui siégeait à Genève, et la presse juive du monde entier (V. *Univers Israélite*, 15 sept. 1933) enregistra le traité.

Le grand artiste Gémier monte au Théâtre de Paris ma pièce *Le Ressort* ; deux fois, la salle est comble, l'assistance enflammée ; dès le second soir, un commissaire de police envahit la scène pour arrêter les représentations. La Censure invoquait

« l'intérêt de l'ordre public » ! Le censeur qui avait signé le rapport alimentait de chansons obscènes, sous un autre nom, les plus sales cafés-concerts.

Pendant la guerre, alors que la parole était laissée aux pires factieux ou traîtres, le préfet juif des Bouches-du-Rhône, Schrameck, fait interdire mes conférences dans le Midi par le général de sacristie commandant la XV^e^ région, Coquet. Le texte (Voir *La Race a parlé*) avait été visé par la Censure.

Il n'y a pas longtemps, l'éditeur Baudinière veut annoncer par T. S. F. mes livres *Paroles d'un Français*, *La Vraie figure de Clemenceau*, du même droit que Levythan fait annoncer ses meubles ou le docteur Purgon ses remèdes. Les représentants (officiels) de la T. S. F. répondent : « Impossible. Tout ce que vous voudrez, mais pas un ouvrage de Gohier, pas le nom de Gohier. »

A New York, l'ambassade de France est intervenue auprès des Américains pour faire supprimer ma conférence déjà organisée et pour arrêter ma collaboration dans deux grandes revues.

Ainsi depuis plus de trente ans. Toute une vie.

Et de bons amis, des amis comme notre incomparable La Fouchardière, écrivent naïvement : « *Gohier a tort de se laisser oublier.* »

Elle est bien bonne !

Je ne me plains pas.

Je n'étais pas né pour vivre facilement, mais pour vivre durement et dangereusement. Si la vie m'avait été facile, je me serais ennuyé.

De tous les animaux, l'homme est le seul qui s'ennuie. L'ennui est le châtiment des riches, et la cause de leurs extravagances. Je n'ai pas eu un jour d'ennui ; ma part a été bonne.

*
* *

En plusieurs périodes, bien que je n'eusse pas un jour cessé d'écrire, il a été convenu *que je devais être mort ;* il n'y avait plus qu'à dépouiller le cadavre.

Des pirates se sont appropriés, sans y changer presque rien, ou sans y rien changer du tout, de mes articles, des séries entières de mes articles, de mes essais dramatiques, de mes conférences. Fréquemment, je reconnais au passage non pas des paragraphes, mais des chapitres, des actes de comédie, des chroniques, des feuilletons qui me semblent familiers. Je fais une recherche : parbleu ! je les ai écrits mot pour mot.

Dans ma candeur, au début, j'ai « saisi de la question », pièces en main, les Autorités compétentes : elles m'ont ri au nez. « Puisque je suis mort », les voleurs sont de bonne foi.

J'ai transmis un plein dossier de ces vols aux commissaires bolchevistes qui organisent en Russie le pillage de la littérature occidentale, et je leur ai dit : « Voici de bons arguments contre les reproches qu'on vous adresse, contre les recours qu'on essaye ; le brigandage est consacré chez les Bourgeois et Capitalistes ; ils y ajoutent l'hypocrisie ; ne vous gênez donc pas avec eux : la propriété intellectuelle, en dépit de leurs boniments, n'existe pas plus en France qu'en Soviétie. »

La Forêt de Bondy. La Jungle.

Et la lâcheté.

De tout temps, les adversaires politiques ont échangé des injures, des diffamations, des calomnies. Et de tout temps, qu'ils fussent d'honnêtes gens exaspérés ou des coupe-jarrets, les offenseurs accordaient aux offensés « réparation » de l'offense.

La règle de la presse française était celle que j'ai entendu formuler jusque dans les Montagnes Ro-

cheuses par les Indiens et les cow-boys : « L'homme qui outrage et qui ne met pas au jeu sa peau est au-dessous d'un chien jaune, *something less than a yellow dog.* »

Dans les rédactions des feuilles même les plus viles, on ne tolérait pas la présence d'un individu qui se dérobait aux conséquences de ses agressions. Le drôle était chassé, disqualifié dans la corporation ; le rédacteur en chef donnait à sa place les justes satisfactions.

Les duels les plus truqués comportaient un danger ; la crainte des suites physiques ou judiciaires entretenait dans la presse une certaine réserve ; les gredins gardaient une allure de *gentlemen.*

Aujourd'hui, plus de contrainte, plus de « satisfactions », plus de « réparations ». Liberté de l'insulte. Les tenanciers de journaux, issus de la Cour des Miracles ou du Marché aux Puces, ne veulent être « talons rouges » que dans les grands bars. Les ruffians de l'Orléanisme invoquent leurs scrupules religieux ou leurs avaries : Davidet son tabès, Maure-Pion sa purulence, etc. Le reste des confrères a suivi. C'est un débordement d' « engueulades » ordurières, d'imputations dégoûtantes, dans la langue des souteneurs et des apaches, aboutissant à des pugilats. « Qu'est-ce que je risque ? » Une presse de voyous ; *yellow dogs.*

*
* *

Aux fabricateurs de l'opinion comme au public, la logique inspire autant d'aversion que la vérité.

L'âpreté de mes polémiques ne m'attire que des haines individuelles ; la rigueur de ma logique me vaut l'hostilité générale : « il n'y a pas moyen de vivre » avec un homme qui va jusqu'au bout de sa pensée, en ligne droite.

Chaque parti promulgue un *Credo*, fixe un catéchisme *ne varietur*, qui dispense les ouailles d'exercer leur jugement, mais qui les expose à l'excommunication en cas d'hérésie ou d'indiscipline.

Il en résulte que, si vous prétendez penser vous-même et résoudre selon votre raison les problèmes de chaque jour, vous tombez continuellement dans l'hérésie, vous encourez sans cesse l'excommunication.

Par exemple, si vous avez défendu, dans l'affaire Dreyfus, la vérité, la justice, le droit de l'individu, l'Honneur français contre la Raison d'État, contre les traîtres, contre les faussaires, il en découle que vous *devez* accepter la domination de la nation juive sur nos personnes et sur notre pays.

C'est absurde ; il n'y a pas de lien ; mais si vous n'admettez pas un lien, vous êtes excommunié des deux côtés. Je le suis donc.

Et encore. Si vous combattez le bellicisme, le militarisme, les abus de la caserne, les cruautés de l'impérialisme colonial, on vous catalogue « homme de gauche » ; vous *devez* renier la propriété individuelle et les garanties de votre liberté, de votre dignité, vous *devez* fournir allégrement des rentes à tous les parasites sociaux, engraisser la féodalité bureaucratique et les « chômeurs », appeler de vos vœux le couvent communiste et la tyrannie des commissaires du peuple. *Vice versa*, votre hostilité au marxisme *doit* impliquer une adhésion aux crimes du capitalisme et de la colonisation.

C'est absurde ; il n'y a pas de lien, etc.

Hier, affaire d'Hénin-Liétard, assassinat d'un ouvrier, père de cinq enfants, par les *pistoleros*, *gunmen*, décerveleurs d'*Action Antifrançaise ;* ensuite, affaire de l'Escarpelle, révolte des immigrés polonais, séquestration par ces intrus des travailleurs français dont ils viennent manger le pain.

Selon le catéchisme des partis et de leur presse, il faut se ranger à droite ou à gauche dans les deux cas, qui comportent deux solutions opposées. Si vous prétendez juger selon votre conscience et votre raison, vous êtes anathématisé des deux côtés. Je le suis.

Le feu sénateur Béranger, ayant suivi mes campagnes de presse contre la pornographie, contre la scatologie, contre le proxénétisme, contre la débauche, songeait à m'investir de sa succession (qu'est-ce que j'aurais « pris » chez les chansonniers de Montmartre !)... Mais je plaide en justice pour un apôtre du malthusianisme ! Le sénateur Béranger m'inflige sa malédiction : il voyait, et ses disciples voient comme lui, un lien entre la propreté sexuelle et le surpeuplement qui nous vaut de si vastes massacres ; j'y vois une contradiction. Son faux raisonnement prévaut ; je suis honni à la fois par les deux variétés de boucs.

*
* *

Ailleurs aussi.

Même au temps de ma plus grande notoriété, je n'ai jamais connu la popularité. Je n'avais pas de ventre, j'avais les mains sèches, et mon premier regard décourageait la familiarité. On m'a *tapé* largement, sans me garder de sympathie.

Parce qu'il était trop clair que, cédant aux mensonges pour ne pas humilier les menteurs, je ne les croyais pas.

Parce qu'il était trop évident que je trouve les hommes absurdes ; leurs gestes, comiques ; leurs jugements, contradictoires.

J'ai toujours regardé leurs cabrioles et leurs grimaces comme on regarde le tohu-bohu de la cage aux singes dans les jardins zoologiques. Je les

vois cruels, poltrons, fourbes, ingrats, sales de corps et d'âme, par-dessus tout *ridicules*. Ils le sentent et ne le pardonnent pas. Ils veulent qu'on les admire, qu'on les aime, ou qu'on les redoute, qu'on les haïsse ; mais ils n'entendent pas qu'on se moque d'eux.

Hélas ! je n'ai jamais pu m'en empêcher.

*
* *

Pour que la France ait une bonne politique, pour que la vie nationale y soit saine, décente, favorable aux progrès sociaux, il ne faut pas seulement « les bonnes finances » que réclamait l'inévitable baron Louis.

Avant tout, même avant les bonnes finances, et pour les obtenir, il faut une bonne presse.

Pour avoir une bonne presse, il faut une bonne loi sur la presse.

La loi de 1881, que les journalistes nomment pompeusement leur Charte, est le type des *Lois scélérates*. Elle a été conçue par les politiciens pour la protection des coquins.

Je la connais, car son fonctionnement a coïncidé avec ma carrière, et je l'ai pratiquée un demi-siècle en diverses qualités : avocat, demandeur, inculpé.

La presse a pour mission le contrôle et la critique, en toute conscience, en toute indépendance, du pouvoir exécutif, du législatif, du judiciaire, et des mœurs publiques.

La loi du 29 juillet 1881 s'y oppose.

Elle ne réprime pas le mensonge, elle ne châtie pas la calomnie ; elle interdit et punit la publication *même exacte, même indispensable au bien public*, d'un fait qui porte atteinte « à l'honneur et à la considération » du plaignant. Le magistrat n'a pas

à s'inquiéter des preuves : quand il s'agit de simples citoyens, *la preuve n'est pas admise.*

Vous n'avez pas le droit de dire d'un assassin qu'il est un assassin, ni d'un voleur qu'il est un voleur ; vous ne devez pas porter atteinte « à l'honneur et à la considération » de Tropmann ou de Cartouche. Ce n'est pas une plaisanterie : la famille de Soleilland, dépeceur de petites filles, a poursuivi, la loi en main, des journalistes qui offensaient sa mémoire. J'ai été poursuivi, au nom de la loi, par les descendants d'un noble traître, égorgeur de Français, dont j'avais rappelé les exploits commis au XVI^e^ siècle.

Un mari complaisant s'enrichit par son infamie ; si vous y faites allusion, la Justice ajoute à ce premier bénéfice vos dommages-intérêts. Un maître-chanteur détrousse quelque imbécile ; si vous le lui reprochez, la Justice ajoute à sa première recette vos dommages-intérêts. Ainsi de suite. La mission du *Delegorgue* est de venger le voleur ou le maquereau dont vous avez abîmé « l'honneur et la considération ». Telle est la Loi. Ceux qui l'appliquent y trouvent probablement leur profit.

La loi du 29 juillet 1881 est *une loi scélérate* parce qu'elle protège les criminels contre la colère et contre le mépris des honnêtes gens.

Il semblerait que le législateur de cette époque fût préoccupé uniquement de sauvegarder « l'honneur et la considération » de la canaille.

Dans une République démocratique, il ne doit y avoir qu'une règle : *la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.*

A la vérité, pleine licence.

Au mensonge conscient, à la calomnie délibérée, châtiment immédiat et dur.

Voilà l'honnêteté.

Hors de là, l'hypocrisie, la collusion de la soi-

disant Justice, la complicité de la magistrature corrompue avec les pires malfaiteurs.

Vingt fois peut-être, j'ai été condamné au nom de la loi pour avoir rempli *mon devoir d'honnête homme et de citoyen* en dénonçant les forfaits d'une association d'escarpes, faussaires, cambrioleurs, assassins, traîtres à la patrie, pourrisseurs des âmes et des cerveaux, agresseurs infatigables des personnes honorables et des coffres-forts.

Je fournissais des preuves copieuses, criantes. « La preuve n'est pas admise ! » Le juge volait mes documents dans le dossier, les détruisait pour que je ne fusse pas tenté de m'en servir en cour d'assises, m'écrasait sous les amendes, enrichissait de mes « dommages et intérêts » le bandit qu'il devait retrouver le soir dans un lupanar ou dans un salon de *la Fleur des Pois*.

Et vive la loi !

Celle qu'on annonce toujours, et qui ne vient jamais, serait différente : elle obligerait le « diffamateur » à produire la preuve de ses allégations. S'il apportait une preuve, il serait absous, car il avait le droit ou même le devoir de proclamer la vérité. S'il n'apportait pas la preuve, s'il avait voulu tromper le peuple et salir un innocent, il paierait, il paierait cher.

C'est le bon sens même, et la bonne justice.

A condition, bien entendu, que tous les citoyens en profitent, et que les politiciens ou fonctionnaires ne s'en fassent pas encore *un privilège*.

Pour en être assuré, il n'y a qu'à voir la fureur des calomniateurs professionnels, qui ont fait de la presse un égout, et de la France un pays inhabitable.

Eh ! quoi ? va-t-on leur ôter le pain de la bouche ?

Le plus enragé de la bande — (le mensonge, le faux, la calomnie coulent de sa plume avec la même

abondance et les mêmes parfums que le pus coule de ses oreilles) — fait serment public *qu'il tuera de sa main* le premier honnête homme bénéficiaire de la loi nouvelle : menace de mort sous condition, récidive de l'affaire Schrameck ; *le Procureur de la République ne bronche pas.* Menace ridicule, d'ailleurs, car le Trestaillons Photius dit « Maurras » n'a jamais donné de sa personne dans *les nombreux assassinats dont il se vante.* Tel que le Vieux de la Montagne, grand scheik des Assassins en Syrie au temps des Croisades, ce lâche délègue des apaches payés, encadrant des imbéciles fanatisés, pour commettre un crime, et il se tient lui-même barricadé dans son antre.

Mais sa fureur est démonstrative : elle atteste la nécessité, l'urgence de la *LOI CONTRE LA CALOMNIE.*

Depuis vingt ans, la France républicaine vit sous *la terreur de la calomnie*, organisée et exploitée par une paire de bandits avec la complicité des *Chassigneux* de la police et des *Delegorgues* de la magistrature, que nous avons vus associés pendant deux générations aux traîtres, aux maîtres-chanteurs, aux faussaires, et qui pratiquent aujourd'hui *le faux* avec un redoublement d'audace.

Il s'agit de savoir si cette ignominie finira.

Non seulement les néo-journalistes ne le demandent pas : ils y résistent.

Ils réclament contre eux-mêmes de nouvelles chaînes, de nouvelles humiliations : par exemple (arrêt de la Cour de Grenoble contre le journal communiste *Le Travailleur alpin*), la responsabilité pécuniaire de l'imprimeur dans les affaires de presse !

L'imprimeur exécute un travail matériel ; le sens des écrits qu'il « typographie » à la machine ou à la main ne le regarde pas plus que la destination d'un

purgatif ou d'un couteau ne regarde le droguiste ou le coutelier.

Menacé d'un risque pareil, l'imprimeur va s'ériger en censeur. L'auteur d'un livre ou d'une brochure politique et le journaliste devront d'abord faire approuver leur prose par le linotypiste et son patron. Placée déjà sous la surveillance de la haute police, des marchands de papier, des administrateurs et courtiers de publicité, des directeurs, de leurs maîtresses, et des Messageries Hachette, l'écrivain français devra subir encore l'arbitraire d'un brave bourgeois indifférent aux conflits d'idées, mais inquiet pour ses écus.

Nous sommes ramenés aux pires époques de compression.

Au fait, le journal le plus prospère, le plus répandu parmi le peuple de la République, le *Petit Parisien*, n'est-il pas aux mains des Polignac ? Cent ans après les Trois Glorieuses, la revanche de Polignac ! Le choix entre Polignac et le Guépéou ! Entre la *Terreur rouge* et la *Terreur blanche*, entre les Cours prévôtales et la Tchéka.

Ce peuple est prêt pour tout, sauf pour la liberté.

URBAIN GOHIER

15 *septembre* 1934.

# ANNEXE
## à l'épisode Coty

### I

Parmi les infortunées douairières qu'exploite la bande Chiappini-Mecklembourg (soi-disant « duc et duchesse de Guise »), une des plus engluées était la comtesse de R...

On dit qu'elle recueillait dans des fioles le pus qui coule sans cesse des oreilles de Photius Maure-Pion, pour en composer un baume en attendant la Sainte-Ampoule, et guérir les écrouelles de ses consœurs. A cet exercice je ne voyais pas d'inconvénient.

Mais elle fut chargée ensuite, avec la marquise de M..., sa fille, de jeter le grappin sur François Coty, de capter ses millions et, pour y arriver, de saper mon influence par la calomnie. Je ne pouvais tolérer cette machination.

Une première fois, j'écrivis au noble époux de la dame, ancien officier de cavalerie :

11, Boul. du Palais, le 7 septembre 1929.

*A Monsieur le Comte de R...*

*Monsieur,*

*Je ne sais si vous êtes le R... avec qui j'ai passé quelques années sur les bancs de Stanislas; mais ce souvenir, vieux d'un demi-siècle, ne changerait rien à notre affaire.*

*Vous ne pouvez ignorer, si vous lisez les journaux, que j'étais depuis de longues années le collaborateur de François Coty.*

*Vous savez aussi que mon rôle n'avait pas l'approbation des*

*coquins préposés par « vos princes » à la machination de leurs complots.*

*L'*Action Antifrançaise *et le Trestaillons «Maurras» supposent que, si je ne m'étais pas jeté en travers de leurs combinaisons, le Pactole aurait coulé dans leurs coffres. Au lieu de détrousser péniblement les douairières crédules et les hobereaux miteux, ils auraient exécuté « le grand coup » sur ce qu'ils appellent « un monceau d'or ».*

*Pendant six ou sept ans, ils ont tout mis en œuvre pour me débusquer de la position stratégique où je leur barrais la route.*

*Et ce qu'ils ont « mis en œuvre » le plus souvent, ce sont les femmes de votre maison.*

*Tant que leurs efforts ont été vains, je m'en suis amusé; maintenant qu'ils paraissent aboutir, je viens vous en demander compte.*

*Vous entendez bien qu'il ne s'agit pas d'une ridicule «affaire d'honneur ». Vous et moi sommes des vieillards. J'ai troué la peau de quelques-uns de vos pareils dans les périodes héroïques. Lorsque j'ai voulu, récemment, recommencer, ceux d'aujourd'hui ont allégué leurs principes religieux ou d'autres balivernes pour se dérober. Enfin, ce genre de satisfaction ne me suffirait pas.*

*Les faits se résument ainsi.*

*Durant des années, votre femme et votre fille ont assailli Coty de leurs objurgations et de leurs menaces pour arracher de lui ce qu'exigeait leur maître Trestaillons. Elles assiégeaient l'homme chez lui, le poursuivaient à la campagne, dans les hôtels où il se réfugiait, le traquaient même chez ses maîtresses. Elles lui signifiaient* l'ultimatum *des maîtres-chanteurs ; elles réclamaient de l'argent, l'appui de la presse Coty pour le Roy* (!) *et mon élimination.*

*Vous pensez que j'ai tenu registre de ces audiences : quelles pages pour l'histoire de votre clique ! Les Egalité-Chiappini n'ont pas tous les jours un duc de Bourbon pour le pendre à l'espagnolette, et ce serait une belle affaire que la curée de Coty!*

*Dans quel esclavage honteux vos femmes sont-elles tombées ?*

*Malgré ses purulences, le petit Raspoutine qui excite les douairières en leur exhibant, comme « clé du Parc-aux-Cerfs », ce que l'autre Raspoutine appelait le* Sceptre de la Russie *vous a vraisemblablement ridiculisé.*

*Surtout, il faisait marcher votre comtesse et la marquise de M... en exploitant l'infamie de votre gendre* (« *mort pour la France* », *disent les* Annuaires *mondains*).

*C'est le procédé traditionnel de la canaille orléaniste avec les femmes ; Marie-Antoinette et la duchesse de Berry en ont su quelque chose.*

*Au reste, cela m'importe peu.*

*Ce que je* veux, *c'est que vous vous chargiez vous-même du châ-*

*timent. Non pas, certes, sur deux malheureuses créatures qui gémissaient elles-mêmes de leur vilaine besogne. Mais sur le scélérat qui a déshonoré votre nom.*

*Si vous ne le faites pas, promptement et sans défaillance, nous arriverons à une « Cause célèbre » dont retentiront le Palais de Justice, la presse mondaine (!) et l'histoire scandaleuse de cette horrible époque.*

*Je vous salue, Monsieur, avec une compassion sincère.*

M. de R... ne répondit rien, mais il prit des mesures pour calmer son épouse.

Un peu plus tard, ses patrons contraignirent la dame à renouveler l'assaut ; j'écrivis donc encore au mari :

29 *janvier* 1930.

*Eh bien, mon pauvre Monsieur, voilà les bêtises qui recommencent, et la* ruée vers l'or.

*Votre femme a reçu de ses maîtres l'ordre de solliciter une entrevue pour reprendre le chantage.*

*La comtesse de R... et la marquise sa fille jouent dans la bande le rôle du petit garçon que les cambrioleurs font passer par une lucarne pour leur ouvrir la porte de la maison et l'accès du coffre-fort.*

*Et vous le savez.*

*Si vous l'approuvez, vous êtes un drôle de gentilhomme.*

*Si vous ne l'approuvez pas et le laissez faire, vous êtes un drôle de mari.*

*Vous reconnaîtrez que je suis patient.*

*Cela me donnera le droit, à la fin, de n'avoir plus de pitié.*

Cette fois, les dames de R... et de M... disparurent de la scène.

Mais il en restait tout un « escadron volant », de celles que Davidet *dit* Daoudet a portraicturées si crûment dans ses *Bacchantes de la Royne* et dans l'*Entremetteuse ;* il les connaît !

Ces créatures sont bien les filles des catins qui, en 1815, dansaient et couchaient avec les Cosaques, avec les hussards de Blücher, et demandaient « le rétablissement de la torture » contre les *Anciens Combattants* de la Grande Armée.

## II

M. Hillaire-Darrigrand, directeur du *Nouvelliste* de Bordeaux, a donné une série d'articles (juillet-août 1934) sur la fin de Coty.

Dès le premier, je lui adressai cette lettre :

*Paris*, 29 *juillet* 1934.

*Mon cher Confrère et ami,*

*Vous demandez si la mort de François Coty est naturelle.*
*J'en doute fort.*

*Vos visites répétées sur un assez long espace de temps, à Louveciennes et, d'abord, dans les divers Palaces où résida successivement notre ami, vous ont permis de constater que j'ai qualité pour émettre une opinion.*

*François Coty était bâti pour vivre cent ans ; il n'en avait que soixante (ce qui me paraît, à moi, la force de l'âge); il se faisait garder avec vigilance; il se soignait sans aucune infraction à son régime. Cependant, vous rappelez que vous aviez éprouvé « des appréhensions », il y a quelques mois. C'est que, depuis longtemps, « l'homme était condamné »; il le savait.*

*Il était condamné par les Maffias qu'il avait troublées, déconcertées, grandement inquiétées.*

*On ne pouvait pas l'éliminer en l'attachant sur les rails d'une voie ferrée; mais on pouvait le tuer en frappant à coups répétés, méthodiquement, implacablement, sur certains points vitaux, déterminés par une étude scientifique du sujet. C'est ce qu'on a fait.*

*Il était dangereux par lui-même; il était doublement dangereux par le concours de mon expérience professionnelle, de ma clairvoyance politique, de ma science historique. (Je laisse à d'autres le soin d'ajouter un mot.) Que d'ambassades il a reçues qui, par la flagornerie, par des promesses adressées à sa vanité, par « des menaces », exigeaient ma disparition!*

*Mais quelles sommes énormes j'ai vu distribuer, j'ai transmises moi-même à des hommes politiques, à des journaux, à des orateurs et à des écrivains de TOUS les partis!*

*Quelles rançons (jusqu'à quatre millions) j'ai vu extorquer par des bandits, et quelles sportules par les mendiants !*

*L'épisode Coty doit faire un chapitre important et bien caractéristique dans l'histoire de la Presse contemporaine.*

*Je suppose que les héritiers livreront au peuple, pour son édification, les archives de cette période ; je n'en possède malheureusement que les plus belles pièces, en originaux ou en photographies. Elles sont à l'abri, je le dis bien vite, car j'aurais à craindre « une congestion ».*

*Vous ne m'avez pas rencontré aux funérailles de François Coty.*

*Pendant dix ans que, sauf l'espace d'une brouille expliquée publiquement, nous avons collaboré chaque jour, il a pris des précautions dérisoires pour dissimuler mon action, pour escamoter mon existence; d'un côté, peut-être, dans l'espoir assez vain de se parer de mes plumes (ou de ma plume); d'un autre*

*côté, pour apaiser les fureurs de deux bandes criminelles dont il subissait les chantages, et dont l'une avait planté auprès de lui un redoutable Morticole, « honoré » fabuleusement par la victime!*

*En m'abstenant de paraître aux cérémonies funèbres où j'aurais dû logiquement occuper une place de luxe, je n'ai fait qu'exaucer son vœu secret. Il me reste assez de preuves du rôle que j'ai joué dans cette aventure, et des intrigues, des bassesses, des scélératesses dont j'ai été le témoin assidu.*

*Dix volumes pour Balzac et pour Ponson du Terrail, illustrés par Daumier.*

*En attendant les souvenirs que vous nous avez promis, je cherche dans quelle catégorie de « morts mystérieuses » il faudra ranger celle de François Coty.*

*Car il y en a de deux sortes.*

*Les morts mystérieuses qu'on avoue en assurant simplement l'anonymat aux assassins : affaire Barrême, affaire Syveton, affaire Steinheil, affaire Prince, par exemple.*

*Et les morts mystérieuses « dont il n'est même pas permis de dire qu'elles sont mystérieuses », même pas possible à notre incomparable presse « d'informations » de pénétrer le mystère : comme l'assassinat du marquis de Bernis* (Cf. Henri III et sa Cour), *ou l'assassinat d'Albert Ier, roi des Belges* (V. Your verdict *par le lieutenant-colonel anglais Hutchinson*)...

*Mais quoi? Le feu du ciel qui tombera bientôt, en forme de bombes, sur Sodome et Gomorrhe, sur le Paris des Partouzes, des* Bacchantes *et de la* Fleur des Pois, *d'Oustric, de Cornélius Herz et de Stavisky, anéantira la foule des badauds qui voudraient savoir avec la poignée de misérables qui ne veulent pas qu'on sache.*

*Le maréchal Pétain l'annonce, « et c'est la seule chance qui reste aux gouvernants de « liquider » tant d'affaires gênantes ».*

URBAIN GOHIER.

Imprimerie CHANTENAY, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.